



Esch-sur-Alzette, le 21 septembre 2026

ACEL – de Studentevertrieder
2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette

Communiqué de presse de l'ACEL: Évaluation de l'enquête sur le logement et les transports – l'ACEL réclame davantage de logements étudiants et de meilleures liaisons vers les campus

En septembre 2025, l'ACEL a lancé une enquête sur la situation du logement et des transports, qui s'est déroulée sur une période de plus de cinq mois. Parmi les 432 personnes ayant participé à l'enquête, 366 étudient au Luxembourg, dont 316 à l'Université du Luxembourg. Les résultats donnent donc avant tout un aperçu de la situation des étudiant·e·s de l'Uni.lu.

Logement

56,41 % des personnes interrogées estiment qu'il est difficile d'obtenir un logement étudiant de l'Uni.lu. Parmi les problèmes mentionnés figurent des délais d'attente pouvant aller jusqu'à six mois, des refus ainsi qu'une communication jugée peu claire ou trop lente. Les étudiant·e·s non ressortissant·e·s de l'Union européenne sont particulièrement touché·e·s : 68,8 % d'entre eux considèrent que l'accès au logement a été difficile, contre 43,3 % des étudiant·e·s de l'UE. Lorsqu'aucun logement de l'Uni.lu n'est attribué, le marché privé constitue la principale alternative pour 59,50 % des répondants. Chez les étudiant·e·s non ressortissant·e·s de l'UE, cette proportion atteint même 71,7 %.

La durée maximale de séjour, fixée à trois ans pour un Bachelor et à deux ans pour un Master ou un Doctorat, fait également l'objet de critiques. Si de nombreux étudiant·e·s comprennent la nécessité d'assurer une certaine rotation dans les résidences, le risque de perdre leur logement avant la fin de leurs études génère un stress supplémentaire. À cela s'ajoutent des examens ou des remises de diplômes organisés après le 1er septembre, qui peuvent obliger les personnes concernées à trouver un nouveau logement pour une période très courte.

ACEL - Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois asbl

contact@acel.lu
www.acel.lu

Tel.: (+352) 20 60 84 84
     /acelluxembourg

2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette

(+352) 20 60 84 84 - 1 | Président·e
(+352) 20 60 84 84 - 4 | Vice-Président·e Représentation

 **SPUERKEESS**
Partenaire officiel

Dans le cadre de cette évaluation, l'ACEL a également échangé avec différents acteurs de terrain ainsi qu'avec l'entreprise WeConnect, qui promeut le logement intergénérationnel au Luxembourg. Ces échanges ont montré que les conditions applicables à la construction de logements étudiants varient fortement d'une commune à l'autre. Du point de vue de l'ACEL, la construction de logements étudiants constitue une situation gagnant-gagnant pour les communes et les étudiant·e·s : ces derniers bénéficient de logements abordables, tandis que les communes profitent financièrement d'un environnement local plus dynamique. Le ministère du Logement nous a par ailleurs confirmé que, sous certaines conditions, ce type de projet peut être financé jusqu'à 100 %.

Afin de remédier au manque structurel de logements étudiants abordables, l'ACEL formule les revendications suivantes :

- Le nombre total de logements étudiants doit être porté à 1.600 d'ici 2030, contre 1.071 fin septembre 2026. Les projets nécessaires doivent être lancés au plus tard en 2028.
- L'attribution des logements étudiants de l'Uni.lu doit être transparente et équitable. Les critères d'attribution, la position sur la liste d'attente ainsi que les refus doivent être clairement communiqués.
- Dans des cas justifiés, la durée de séjour doit pouvoir être prolongée lorsque les études se prolongent pour des raisons académiques, sociales ou personnelles.
- L'année académique devrait se terminer le 31 août afin qu'aucun examen obligatoire ni autre événement universitaire n'ait lieu après cette date et qu'une meilleure rotation puisse être garantie.
- Une loi sur le logement étudiant doit, d'ici 2028, harmoniser les règles relatives à la construction de logements étudiants dans l'ensemble des communes. L'ACEL doit être associée à son élaboration.

Transports

Les transports publics constituent le principal moyen de transport pour 62,08 % des participants ; parmi les étudiant·e·s au Luxembourg, cette proportion s'élève à 64,4 %. La gratuité des transports publics représente également un important allègement financier. Malgré cela, 53,55 % des personnes interrogées qui étudient au Luxembourg estiment que leur trajet dure trop longtemps. Les retards, suppressions, mauvaises correspondances et changements fréquents font que, pour une partie des étudiant·e·s, les transports publics ne constituent pas une véritable alternative à la voiture.

Les déplacements entre Belval et Kirchberg posent eux aussi des difficultés. Les principaux problèmes mentionnés sont les temps de trajet trop longs ainsi que les retards et suppressions. Un changement de campus entre deux cours doit toutefois pouvoir se faire dans un délai raisonnable.



Afin de répondre à ces problèmes de mobilité, l'ACEL formule les revendications suivantes :

- Évaluer systématiquement les principaux axes de déplacement en collaboration avec l'Uni.lu, le ministère de la Mobilité et les opérateurs de transport.
- Prendre en compte l'ensemble du temps de trajet porte-à-porte, y compris les temps de parcours, les correspondances, les suppressions et les retards.
- Mettre en place davantage de liaisons express directes vers les différents campus, notamment depuis le nord, l'est et l'ouest du pays, d'où les étudiant-e-s mettent actuellement beaucoup de temps à rejoindre Belval.
- Évaluer la liaison entre Belval et Kirchberg et examiner la possibilité de réintroduire une navette directe, comme celle qui existait jusqu'en 2017.
- Adapter les fréquences, les capacités et les correspondances aux horaires de cours.
- Développer des offres flexibles à la demande dans les zones rurales.
- Examiner des solutions de type Park-and-Ride ou un accès limité à des possibilités de stationnement pour les étudiant-e-s qui ne disposent pas d'une alternative réaliste à la voiture.

Le logement et la mobilité ne doivent pas être envisagés séparément. Un logement abordable à proximité du campus permet de réduire les trajets quotidiens, tandis qu'une bonne offre de transports publics peut rendre accessibles des logements situés plus loin. Les résultats de l'enquête montrent que des mesures concrètes sont désormais nécessaires dans ces deux domaines.

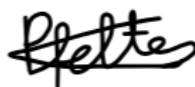


Mattis NOËL

Président

mattis.noel@acel.lu

+352 2060 8484 - 1



Pit FELTES

Vice-Président Representation

pit.feltes@acel.lu

+352 2060 8484 - 4

